

VILLE DE VILLEMOMBLE

Pôle des affaires scolaires et périscolaires

Téléphone : 01 49 35 25 23

Fax : 01 49 35 25 33

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CENTRE DE VACANCES A CORRENCON-EN-VERCORS Séjours d'hiver 2022

Annexe au dossier

A retourner avec le dossier complet
au pôle des affaires scolaires et périscolaires
13 bis rue d'Avron – 93250 Villemomble ou
enfance@mairie-villemomble.fr

Au plus tard le vendredi 26 novembre 2021

Remplir un document par enfant

Le pass sanitaire est obligatoire pour tous les enfants participant au séjour.

Le séjour reste sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour.

Dans les conditions sanitaires actuelles, les enfants à partir de 12 ans devront avoir un pass sanitaire.

Ci-joint le LIVRET SANITAIRE de mon enfant : _____

Complété le : _____

CONSIGNES A RESPECTER EN CAS D'ACCEPTATION DE MON DOSSIER :

Mon enfant : _____, s'il est accepté en centre de vacances au séjour d'hiver 2022, sera de **retour le**

- **Séjour 1 :** *le samedi 26 février 2022*
- **Séjour 2 :** *le dimanche 06 mars 2022*

À 7 h 15

AU STADE GEORGES POMPIDOU

108-126 rue de Neuilly

Je soussigné(e) _____ père, mère, tuteur légal de l'enfant,

Autres (à préciser) : _____

M'ENGAGE à être présent(e) aux jour, heure et lieu indiqués ci-dessus, pour reprendre mon enfant, **dans le cas contraire, je prends note que mon enfant sera déposé au commissariat.**

OU

AUTORISE Mr, Mme _____ à prendre en charge en mes lieu et place, mon enfant dès son retour, et dégage à ce titre la Ville de Villemomble de toutes responsabilités. Dans tous les cas une pièce d'identité sera réclamée. N° de téléphone de cette tierce personne : _____

DÉCLARE avoir lu et approuvé le règlement des centres de vacances ci-joint, ainsi que la présente annexe qui accompagne ma demande d'inscription.

Date :

Signature du responsable légal : père, mère, tuteur légal de l'enfant, autres (à préciser), (*raier les mentions inutiles*).